

# Information relative aux droits de vote

## 31 mars 2019

### Droits de vote au 31 mars 2019

Conformément aux articles L. 233-8 II du Code de commerce et 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, et pour permettre les calculs de seuils de participation mentionnés à l'article L. 233-7<sup>[1]</sup> du même Code, la Société informe ses actionnaires que les nombres d'actions et de droits de vote existants au 31 mars 2019 sont les suivants :

➤ Nombre d'actions composant le capital en circulation	257 021 105
Dont : nombre de titres bénéficiant du droit de vote double	12 547 414
➤ Nombre de titres privés du droit de vote .....	-2 936 140
➤ Nombre de droits de vote exerçables en assemblée générale <sup>[2]</sup>	266 632 379

<sup>[1]</sup> Franchissement à la hausse ou à la baisse : 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 33,3%, 50%, 66,6%, 90% et 95%.

<sup>[2]</sup> A l'exclusion des actions auto-détenues.